

possible, et le veuvage sans enfants, n'omettons pas cet argument de valable prise sur les coureurs de fortune. Enseignons ensuite que, auprès d'une vierge ignorante, il n'est pas de subterfuge dont ne puisse se prévaloir l'éducateur lui-même bien conseillé. Il est, ou peu s'en faut, maître de la situation, à lui de n'en point mésuser, de retarder jusqu'à la période de sécurité, des approches que généralement on redoute autant, sinon plus, qu'on ne les désire. Si la jeune fille est inquiète de l'inconnu, aucune occasion n'est meilleure pour en retarder la révélation; et si de premières tentatives l'ont effrayée ou endolorie, ce ne sera pas seulement faire preuve de délicatesse, mais de prudence intéressée, que d'en différer le renouvellement. Une certaine froideur, fruit naturel de la bonne éducation chez la femme, vient en aide au coupable. « Docteur, me disait un d'eux après deux mois d'une réserve prudente, j'ai pu m'assurer en simulant de passionnés embrassements que ma femme y avait peu de goût, et je n'ai point

tenté pour le moment de l'amener à d'autres sentiments. » Une telle conduite est à la portée de tous, et je la donnerai volontiers comme exemple. Pas n'est besoin d'être homme d'esprit pour se faire tenir compte d'une abstention, qu'on a tout intérêt à observer.

III. — APRÈS LE MARIAGE.

Un homme marié qui se voit atteint d'une chaudepisse aiguë, peut n'accuser que lui de son état, ou bien il peut être victime, de sa femme ou d'une maîtresse; et les circonstances dans lesquelles il devient malade sont assez diverses pour qu'il soit utile de les résumer ici; car la situation change beaucoup suivant que l'on a devant soi un époux fidèle, ou coureur, un récidiviste ou un conscrit de la blennorrhagie.

Il est entendu que je laisse de côté tous les cas de contagion accidentelle; on sait en effet combien la *blennorrhagia insontium* est exceptionnelle chez les adultes, en dehors

des hôpitaux, des casernes, des agglomérations mal surveillées et surtout des milieux de misère et de malpropreté.

Mari fidèle.

NÉO-BLENNORRAGIEN ... Contagion par l'épouse coupable.
 EX-BLENNORRAGIEN ... $\left. \begin{array}{l} \text{Contagion par} \\ \text{l'épouse.....} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{coupable.} \\ \text{maritalement in-} \\ \text{fectée.} \end{array}$
 Exacerbation par gonococcisme latent.

Mari coureur.

NÉO-BLENNORRAGIEN ... Contagion. $\left. \begin{array}{l} \text{par la maîtresse.} \\ \text{par l'épouse coupable.} \end{array} \right\}$
 EX-BLENNORRAGIEN ... $\left. \begin{array}{l} \text{par la maîtresse.} \\ \text{Contagion.} \\ \text{par l'épouse coupable.} \\ \text{par l'épouse maritale-} \\ \text{ment infectée.} \end{array} \right\}$
 Exacerbation par gonococcisme latent.

Avant tout faisons une remarque générale. Quand un homme se présente à nous, fier d'une conduite qu'il donne comme irréprochable dans le passé et à l'heure présente, il est essentiel que nous sachions exactement à quoi nous en tenir. Il va exiger des éclair-

cissements, il est de bonne politique de lui en demander nous le premier, et de procéder sans curiosité, mais avec pénétration, à une enquête préliminaire.

Cette bonne santé de jadis est-elle réelle ? La conversation nous révélera bien souvent un échauffement, vite oublié parce qu'il dura peu et s'accompagna de minces douleurs, renseignement bon à retenir parce qu'il peut tout éclairer, en nous révélant la véritable étiologie, ou nous fournir les moyens d'atténuer la gravité d'une situation compromise.

Et de même, pour la santé morale, sachons ce qu'elle vaut. Interrogeons notre homme de façon précise et gagnons sa confiance. Tâchons de le bien diriger sur ce que nous avons intérêt à connaître, ou mieux ce qu'il est de son intérêt que nous connaissions bien.

Et d'abord rappelons-nous que les plus astucieux ne nous tromperont jamais que dans la mesure de notre crédulité, je veux dire de notre inattention ou de notre igno-

rance. Tels qui nous abordaient le mensonge aux lèvres, changent vite de tactique, quand, après un examen complet, microscope aidant, ils reçoivent de nous un avis précis nettement formulé. La mémoire leur revient tout d'un coup : ils avaient oublié une rencontre, mais si passagère ! Ils avaient eu des rapports de hasard, mais avec une personne si sûre !

A côté de ces francs coureurs, gente incorrigible, et menteuse par nature non moins que par nécessité, se placent les prudents qui, redoutant le danger, ne se permettent que le flirt, et se proclament très corrects. A nous de savoir si la vertu dont ils se parent est de pur métal ou ne comporte pas quelque alliage. D'autres, des timorés, se font de la foi conjugale une idée très large, et pensent ne pas la transgresser au prix d'un amusement resté sans conclusion. Il nous appartient d'apprécier les conséquences de cette demi-fidélité, ou mieux de ces demi-infidélités. A nous de discerner, et de dire surtout, si les familiarités dont on nous fait l'aveu peu-

vent comporter les suites dont nous sommes témoin. Le public est persuadé que le coït complet est la condition indispensable de toute contagion. Détrompons-le, apprenons lui que le simple attouchement, le frôlement d'une muqueuse malade peut suffire à la transmission d'un principe morbide, et n'oublions pas que la blennorrhagie, dans plus d'un fait bien certifié, a pu succéder à des rapports *ab ore*.

Autre point très important : demanderons-nous à examiner l'auteur de la contagion ? Certainement il vaudrait mieux que ce supplément d'enquête nous fût accordé, et nous devons en exprimer le désir, mais avec discrétion. Car d'une part l'homme refusera le plus souvent d'y accéder, obéissant à un vieux reste de chevalerie, au secret dessein de conserver quelque doute, ou tout simplement à la jalousie. Il va sans dire que celui qui a menti a trop de raisons pour ne pas se prêter à une confrontation qui le démasquerait.

Un praticien exercé n'a pas de peine à reconnaître le véritable motif du refus, même lorsqu'on le dissimule sous une trop facile et naïve acceptation, et ne s'étonnera pas trop si plus tard il apprend qu'un de ses confrères a été appelé à trancher le litige.

D'autre part, notre client peut consentir sans être en mesure de nous donner satisfaction. C'est un procès, a dit Diday, où l'on voit toujours le plaignant et jamais la prévenue. La femme a l'art de résister, et soit par vice, soit par vertu, en y employant les mêmes façons. Coupable, elle se révolte avec de grands éclats, et bien peu savent être innocentes avec mesure. Rarement une femme est à la fois assez intelligente et assez sûre d'elle-même pour se soumettre simplement à notre examen. Ce sacrifice de pudeur et d'amour-propre, une femme mariée le fait volontiers à son amant, par attachement véritable, par orgueil, ou par vengeance, mais très difficilement au mari qui ne fit qu'exercer ses droits. Et puis celle qui se sait malade n'attend pas de

nous être amenée. Dès les premiers indices du mal elle a su se placer sous la tutelle d'un médecin qui la styla et lui apprit à dépister nos investigations. Si elle se rend à notre invite, ce ne sera donc pas sans préparation.

Injectée, lavée et séchée elle s'affirmera sans reproches, sans que bien souvent nous puissions ni nous éclairer ni la convaincre.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que théoriquement une femme peut recevoir un germe, le transmettre et s'en débarrasser ensuite sans en avoir souffert. La résistance du vagin est telle que la réalité de la vaginite blennorrhagique a été sérieusement contestée, à tort selon nous, mais non sans quelques arguments de valeur. Le plus significatif est le fait que du pus à gonocoques peut séjourner impunément pendant plusieurs heures dans ce canal, l'expérience en a été faite maintes fois. Eh bien! qu'un rapport ait lieu pendant ce temps-là, l'homme ne saurait se retirer indemne, et l'urètre, dont la muqueuse est très sensible, subira l'infection, tandis que la

femme se purifiera définitivement par une ablution; toute trace de souillure aura dès lors complètement et pour toujours disparu. En de telles conditions quel praticien, quel savant pourrait percer le mystère d'une contagion?

Abordons maintenant l'étude de chaque cas en particulier.

MARI FIDÈLE.

a. *Néo-blennorragien.*

Le cas le plus clair, mais non le moins embarrassant est assurément celui d'un homme réellement fidèle à sa femme et qui est atteint pour la première fois de blennorragie aiguë.

La goutte est recueillie, l'objectif y décèle le gonocoque. Jadis on aurait pu hésiter, mais aujourd'hui le microscope ne laisse subsister aucune ambiguïté, et nous avons, autant qu'on peut l'avoir en sciences naturelles, la certitude que cet homme a reçu

l'infection dans le lit conjugal. Que devons-nous faire, que devons-nous dire?

Bien souvent nous n'aurons qu'à donner une ordonnance, aucune interrogation ne nous étant posée. Que notre client soit un de ces doux résignés qui savent parfaitement à quoi s'en tenir et n'en demandent pas davantage, ou bien un de ceux qui ont peur de savoir, peut-être un ignorant, qui ne soupçonne pas l'énigme dont nous possédons la clef, gardons-nous de provoquer ses questions : il est venu nous demander un traitement, nous le lui donnons, et il s'en va; félicitons-nous de son peu de curiosité.

Mais les choses ne se passent pas toujours aussi simplement.

Un homme, qui se sait et que nous avons des raisons de croire irréprochable, veut des éclaircissements, catégoriques, et sur l'heure.

Allons-nous lui donner satisfaction? Non, pas toujours! Il suffit de réfléchir à tout le mal que peut faire une parole imprudente pour se garder d'un verdict absolu. Pouvons-nous

savoir quel usage en sera fait, à quelles extrémités, tragiques ou ridicules, on se portera peut-être. C'est une grande sottise de prononcer le mot de gonocoque à la légère, c'est couper le pont derrière soi et rendre impossible toute retraite. En face d'un initié, mieux vaudrait, s'il était nécessaire, se priver de l'examen microscopique, pour conserver le droit à l'équivoque.

Je rejette une arme de précision quand elle peut blesser qui elle devrait protéger. Fléchisse le principe plutôt que de nuire.

Or, il est des cas où nos réticences, voire nos mensonges, répondent à un intérêt social, et deviennent un devoir. « Voilà un fait probant, docteur, me disait un de ces néo-blennorragiens, j'ai un écoulement pour m'être échauffé avec ma femme, et je suis sûr qu'elle n'a rien. » Pourquoi l'aurais-je détrompé puisque son intérêt est de le croire, et qu'au besoin même je me fusse efforcé de l'en persuader. Avec la vieille recette de Ricord (qui heureusement pour sa gloire en a laissé

d'autres), on y arrive toujours, et j'ajouterai, en toute modestie, que dans mon ancien bagage de phlogogéniste, je trouverai aussi, hélas! de quoi convaincre les plus récalcitrants. Un peu de diplomatie fait le reste; au besoin, je demanderais à voir Madame avant de me prononcer.

Mais il peut se présenter telles circonstances où toute cautèle soit déjouée. Un inconnu entre dans notre cabinet, nous prie de l'examiner sans omettre la recherche microscopique, et nous demande un certificat de son état. Évidemment nous nous trouvons en face d'un homme très renseigné, et qui a ses projets. Un médecin peut toujours refuser de donner un certificat, et je sais que tel est le précepte, ou tout au moins la pratique de quelques-uns, parmi les plus autorisés. Le procédé est facile et commode, il faut s'y conformer dans bien des occurrences, mais on ne saurait, à mon avis, en faire une règle générale. Annoncer à quelqu'un qu'il a une maladie évidente et se refuser à l'attester,

c'est, me semble-t-il, commettre un déni de justice, et j'ai pu constater au moins une fois les effets de cette rigueur. Une action intentée échoua faute de la preuve refusée, et l'infidèle triompha dans les conditions les plus révoltantes. En usant de notre droit, prenons garde de nous laisser guider par des considérations d'intérêt ou de convenance personnelles, telles que la crainte du dérangement, de l'appel en justice, des responsabilités. Notre rôle est de charité et non d'égoïsme, et la seule préoccupation recevable de notre part est celle de ne point accabler une malheureuse, ou tout au moins de ne pas la compromettre. Encore faut-il que cette femme soit digne de notre pitié, car, après tout, nous ne pouvons entreprendre de sauver que celles qui peuvent l'être. Tout cela, il faut le deviner pour y régler notre conduite, et, je le répète, c'est un des points les plus délicats de la pratique pour qui veut faire son devoir, rien que son devoir, et tout son devoir. Le deviner, dira-t-on, et comment? En faisant

sortir, s'il se peut, le visiteur, d'un mutisme qui ne peut qu'embarrasser, en demandant des explications qui l'amènent à faire des confidences, à se dégonfler, comme on dit si justement. J'interroge avec intérêt : « Est-ce que Madame est souffrante? » Et cette question d'apparence anodine va suffire à provoquer, ne fût-ce que par un soupir, la manifestation de la colère, de la tendresse, du dépit, de l'indignation. Il y a même des manières de ne pas répondre qui sont tout à fait révélatrices.

En définitive nous parlerons peu, et nous écrirons moins encore. Nous nous contenterons de traiter le mal présent et d'en prévenir les récurrences en soignant aussi, s'il se peut, la malade, laquelle du reste est parfois une très honnête femme, car si blennorragie veut dire contagion, cela ne veut pas toujours dire adultère; il suffit de supposer le cas d'une veuve ou d'une divorcée infectée dans une première union, et restée depuis à l'état de gonococcisme latent.

Sur la visite de la dame il y aurait beaucoup à dire. Faut-il souhaiter qu'elle vienne seule ou accompagnée de son mari? Celui-ci doit-il assister à notre examen ou être relégué dans un salon? Faut-il accepter les confidences de la coupable, écouter sa confession, ou se borner au constat que nous avons accepté de faire? Autant de problèmes dont la solution est relativement simple. Sur les deux premiers nous n'avons pas à nous prononcer : que les intéressés s'arrangent à leur guise; si parfois ils nous demandaient notre avis ce serait pour ne pas le suivre, n'indiquons aucune préférence.

Quant aux confidences, destinées le plus souvent à nous donner le change, elles ne pourraient, à les supposer sincères, nous servir en rien. « Madame, devons-nous dire, vous venez librement vous soumettre à mon observation; mon devoir est de vous prévenir que je ferai connaître le résultat intégral de l'examen auquel vous allez vous prêter de plein consentement. » Ce froid langage a le

don de remettre les choses au point, et d'établir la vérité de la situation, mais sans opposer toujours une digue suffisante au flot des larmes et des récriminations... Courtois accueil, patiente attention, bienveillance, mais surtout pas d'attendrissement!

b. *Ex-blennorragien.*

Un mari fidèle, qui a souffert antérieurement de blennorragie, et qui est repris d'un écoulement aigu, n'a pu le contracter qu'auprès de sa femme. Mais celle-ci peut être : ou parfaitement saine, et il s'agit d'une simple récurrence chez un homme incomplètement guéri — ou bien malade par la faute de son mari, victime à son tour, d'un virus revivifié en terrain vierge — ou bien contagionnée par un amant.

Contagion par l'épouse infectée en dehors du lit conjugal. — Ce dernier cas donne lieu aux mêmes considérations que dans le paragraphe précédent, avec cette différence qu'il

est le plus souvent permis de douter s'il s'agit d'une recrudescence ou d'une infection nouvelle. De cette incertitude doit bénéficier l'épouse, contre laquelle les arguments perdent beaucoup de leur valeur. Il va sans dire cependant que si l'affection première date de plusieurs années, s'il est à peu près prouvé que la guérison était complète, il y a grande présomption pour que le mal soit d'origine récente. Mais de tous les signes qui autorisent un jugement à cet égard, il n'en est pas de meilleur que l'incubation, ou, pour mieux dire, celui-là seul est parfaitement significatif. Une exacerbation se produit en quelques heures, au lendemain du coït, tandis que les effets d'une contagion nouvelle ne se manifestent qu'au bout de deux ou trois jours après l'incubation. Les malades sont souvent incapables de nous donner ce renseignement, soit qu'ils n'y aient pas pris garde, soit à cause de la fréquence des rapports; cela est regrettable, car cette notion est assez précise pour nous conduire sûre-

ment au vrai, tellement précise, qu'il est presque toujours dangereux d'en instruire l'homme irrité qui nous interroge. Servons-nous-en pour le guérir, et laissons-lui, s'il se peut, la joie de se croire seul coupable.

Contagion par l'épouse maritalement infectée. — Cette réserve nous est d'autant plus commandée que, par une sorte de choc en retour, le mal transmis chronique par le mari, se revivifie au contact des tissus jeunes, et peut lui revenir avec l'intensité des premiers jours. Chose curieuse que cette contagion nouvelle témoignant en faveur de la femme, puisqu'elle suppose de sa part des tissus vierges, ou tout au moins novices en matière de gonocoques. Mais, il faut bien l'avouer, en cette espèce tout est obscurité, et nous n'avons aucun moyen de faire scientifiquement une distinction lumineuse.

Les deux conjoints sont en proie à une blennorragie aiguë, et il est constant que celle de la femme est la première en date, que celle du mari a bien débuté non comme une exacer-

bation, mais comme une infection nouvelle subissant les délais de l'incubation classique. Le raisonnement conduit à penser qu'un tel fait est surtout admissible dans les premiers temps du mariage et porterait à le récuser comme improbable après le sixième mois, ce qui restreint singulièrement sa portée, puisque les graves manquements féminins ne sont guère à redouter à cette époque, et que par conséquent, au moment où nous le constatons, la femme n'est pas en butte au soupçon. Plus tard, étant toujours donné que le mari reste fidèle, l'apparition des phénomènes aigus donnerait davantage à réfléchir, à moins qu'ils n'aient été provoqués accidentellement par la gestation et l'accouchement, causes certaines de répullulation microbienne. Encore pourrait-on, à défaut de cette circonstance, invoquer une contamination vaginale à la faveur d'un tardif réveil des gonocoques urétraux. Quoiqu'il en soit, notre rôle est tout tracé. Il faut d'abord établir nettement, soit par notre souvenir, soit par son

propre témoignage l'existence chez le mari d'accidents antérieurs au mariage : c'est là le pivot de toute interprétation. Nous aurons ensuite à faire connaître à qui de droit le mécanisme trop ignoré des successions morbides qui peuvent en dériver, et à mettre en relief, dans la mesure de la vérité, la responsabilité probable ou certaine de celui qui se croit victime.

Exacerbation par gonococcisme latent. —

Les exacerbations spontanées ou plutôt les réveils d'un catarrhe urétral plus ou moins longtemps assoupi, ne sont pas faits pour surprendre un clinicien ; ce sont les incessantes récurrences contre lesquelles nous avons tant à lutter pendant le traitement de la maladie, et que les profanes considèrent habituellement comme autant de blennorragies nouvelles.

L'accident peut se produire : 1° sans cause apparente, consécutivement à des migrations et à des générations microbiennes au sein de la muqueuse ; 2° sous l'influence d'ingestions excitantes, particulièrement de